



Alternance & Initiatives citoyennes  
de gauche & écologistes

## Lettre d'information AIMEylan n°43 Novembre 2018

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre  
Groupe au conseil municipal de Meylan



*Christel Refour, Antoine Jammes, Sabine Sainte-Rose,  
Christophe Batailh Marie-Odile Novelli, Philippe Cardin et  
Mélina Hérenger*

Cette lettre reprend quelques points abordés au conseil municipal du 19 novembre dernier.

### Le débat d'orientation budgétaire

Un mois avant de voter le budget primitif, la loi impose un débat au sein du conseil municipal sur les orientations du budget. Vous pouvez retrouver le rapport préparé par l'équipe du maire sur notre site. Nous avons posé 17 questions pour éclairer des pans entiers de la vie communale qui n'étaient pas abordés dans le document.

- 1/ Comment vont évoluer les questions de rythmes scolaires et les politiques d'accompagnement des familles pour le scolaire/périscolaire ?
- 2/ Comment va évoluer la tarification municipale ? Peut-on prévoir la mise en place d'un groupe de travail pour évaluer le coût, le prix, la péréquation sociale ? Et leurs évolutions ?
- 3/ Evolution des recettes fiscales liée à l'augmentation de l'habitat sur la commune ?
- 4/ Comment diminuer l'écart entre le temps travaillé effectif et le temps de travail légal du personnel communal ?
- 5/ Quelle est la politique de formation du personnel ? Évaluation de son coût ?
- 6/ Pourriez-vous expliciter le volet de la politique culturelle ? Les bibliothèques ? L'école de musique ? Programme culturel pour les jeunes ?
- 7/ A quand la réforme du subventionnement des associations ?
- 8/ Evolution du budget du CCAS ? Quid du dépassement de 10% cette année ? Changement de périmètre, de mission ?
- 9/ Quelle est la politique communale en terme de transition énergétique ? En interne, communale, mais aussi pour accompagner cette transition chez les habitants les moins fortunés ?
- 10/ Quel est le contour et la nature des investissements sur le logement social ? Quelle est la pénalité préfectorale ?
- 11/ Quel est l'avenir de l'AGDUC (bâtiment acheté par la commune à l'arrière de l'hôtel de ville) ?
- 12/ Quel projet pour l'ASPTT (Gymnase et terrain de sport à proximité d'athanor) ? Pourquoi engager des études et travaux sans la mise en place d'un groupe de travail et une définition du projet ?
- 13/ Entretien des espaces verts et des cheminements piétons ?
- 14/ Entretien et maintenance des LCR (salle municipale à la disposition des habitants) ?
- 15/ Quid de la politique pluri annuelle d'amélioration de prise en compte du handicap dans la ville ?
- 16/ Comment préparez-vous l'arrivée du BHNS – Chrono 1 ?

17/ Pourquoi les investissements prévus de 6M€ en 2019 baissent-ils à 3M€ en 2021 (page 16 de la note) ? Quid de Malacher nord et des autres projets d'aménagements dans cette baisse ?

Un débat s'est établi à partir de ces questions plus politiques que techniques. Notre sentiment est que le budget est reconduit quasiment à l'identique d'année en année sans questionnement du bien-fondé des orientations, sans ouverture vers d'autres manières de faire, avec un sentiment de victimisation continu et catastrophiste !

Notre ville a des marges de manœuvre et pourrait conduire des projets d'envergure.

Cette aisance devrait inciter l'équipe en place à être exemplaire en terme de transition énergétique alors que toute évolution ne se fait que sous la contrainte légale ou financière.

Nous reviendrons sur ces questions lors du vote du budget en décembre.

## Dissolution du syndicat intercommunal SIEST

Ce syndicat intercommunal a été créé en 1965 pour porter l'effort intercommunal d'équipements sportifs des collèges et du lycée. Avec la création de la métropole et des communautés de communes, le préfet, ici comme ailleurs, a demandé en 2014, la dissolution de ce syndicat. Mme Allemand, actuelle 2<sup>ème</sup> adjointe est présidente de ce syndicat depuis 2014 et avait pour mission de le dissoudre. En 2015, les communes du Grésivaudan St Ismier et MontBonnot se sont retirées et les équipements de leur territoire ont été pris en charge par la communauté de commune du Grésivaudan. Les équipements sur notre territoire comprennent le terrain de rugby et les gymnases du lycée et du collège Jules Flandrin à Corenc.

M. JC Peyrin a longuement décrit le dysfonctionnement du syndicat qui n'a pas fait les paiements aux établissements scolaires, qui n'a pas entretenu les équipements et qui n'a pas fait les démarches nécessaires pour répartir les équipements et se dissoudre. Et année après année le SIEST a été reconduit. Pourquoi ?

Nous pensons que ce syndicat n'a subsisté que pour permettre à la présidente Mme Allemand et deux vice-présidents dont M Vicario (ancien maire de Corenc) et Mr Wanhem (ancien premier adjoint de Meylan) de toucher des indemnités, à savoir de l'ordre de 22 000€/an, ce qui monte la facture à près de 70 000€ pour les 3 ans de retard, soit plus de 60€/jour payé sur les impôts des communes de Meylan, La Tronche, Corenc, le Sappey et Sarcenas. Dont 30€/jour pour la présidente qui n'a rien fait ou si peu pendant ces 3ans.

Devant ce comportement honteux, nous avons demandé à Mme Allemand de rembourser les indemnités perçues. Cette dame, sans vergogne, n'a même pas eu l'air de comprendre quel était le problème. Que fait cette personne dans un Conseil Municipal au sein duquel les élus donnent de leur temps et de l'énergie pour le bien commun ?

## Un budget au CCAS en dépassement

Le budget initialement prévu pour le CCAS n'est pas suffisant pour finir l'année. Il manquerait 63k€. Malgré 30 minutes d'explications, nous n'avons pas réussi à savoir ce qui justifiait ce dépassement de 10%. Chaque conseiller de l'équipe du Maire avait sa propre explication. L'adjoint aux finances a fini par dire qu'effectivement les raisons avancées n'étaient pas satisfaisantes mais que le vote s'imposait... Pas fameux !

## Transfert de la compétence Emploi-Insertion à la Métro

Jusqu'à maintenant, certaines communes, comme Meylan, venaient en aide aux jeunes chômeurs par l'intermédiaire de structures d'accueil, d'aide à la recherche d'emploi. Ce fut tout d'abord la MIE (Maison de l'Initiative et de l'Emploi) créé sous la mandature Boucherle, qui remplit ce rôle pour les communes des cantons de Meylan et St Ismier. La MIE fut fermée en 2014 par le maire actuel. Depuis

lors, la commune participait aux financements de la mission locale basée à la Tronche. Aujourd'hui, la Métropole met en place un service métropolitain. Cela a du sens pour nous car le bassin d'emploi et de vie est celui de la Métropole et bien souvent, la taille des communes n'est pas adaptée à la recherche d'emploi. L'évaluation du surcoût pour la commune est de 30k€ (79k€ au lieu des 49k€ actuel et des 140k€ de subvention à la MIE avant 2014).

La solidarité générationnelle doit s'exprimer pour aider les jeunes à accéder à l'emploi, bien souvent clé de leur autonomie dans la société. L'objet de la délibération est de donner la position de la commune sur le transfert de cette action municipale au niveau métropolitain. Nous avons voté pour et la délibération a été adoptée même si la droite métropolitaine et la droite meylanaise semblent en opposition sur ce sujet.

## Une étude pour des prunes ?

Le maire a soumis au vote le financement d'une étude pour modifier la carte scolaire de Meylan. Cette carte avait été changée en 2015 contre notre volonté et cela a provoqué le mécontentement de nombreuses familles. Nous avons demandé que soient analysées les raisons de l'échec de 2015 (pourquoi l'étude d'alors était-elle insatisfaisante ?) pour que la nouvelle étude soit plus prédictive. S'en est suivi un imbroglio sans nom. Au final, nous ne savons si l'étude est déjà faite (d'après l'adjointe AL Husson) ou pas démarré (selon le maire et les services), si effectivement, l'objectif est de changer la carte scolaire (AL Husson) ou pas (le maire). AL Husson a annoncé que le 17 décembre, quoiqu'il en soit, nous voterions la suppression de la carte scolaire.

Cette suppression serait une catastrophe pour la mixité sociale et la préservation de l'homogénéité de niveau des groupes scolaires.

A suivre donc... mais visiblement les informations ne circulent pas entre le maire et son adjointe à l'éducation qui n'en fait qu'à sa tête.

## Une étude sur le cœur de ville

La commune lance une étude d'urbanisme (80k€), menée par l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, sur le périmètre de restructuration urbaine, comprenant PLM, la faculté de pharmacie, la Revirée, la Société Générale (Ayguinards) et Inovallée ouest. Le maire a annoncé la construction de 2000 logements environ.

Nous avons demandé qu'un élu des groupes d'opposition soit présent dans le comité de pilotage, ainsi qu'un membre de la commission extra-municipale d'urbanisme. Si le premier amendement a été accepté par le maire, le second a été refusé. Nous avons amendé aussi ce texte en y ajoutant l'extension du périmètre de l'étude, la prise en compte de la dimension économique et le souci de garder des surfaces de pleine terre (pour préserver espace vert et lutter contre l'inondation). Sans aucun doute nous reviendrons sur ce sujet prochainement.

**Prochain conseil municipal**

**Lundi 17 décembre 17h30**

**Vote du budget – Avis de la commune sur le PLUI**

---

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>